

19 jan 2018 -12:03

Le marché du travail belge en 230 tableaux: le chômage diminue mais l'activité stagne

En 2016, le marché du travail belge n'a pas connu de modifications importantes. Notre marché du travail classiquement très caractérisé par sa ségrégation reste par conséquent très hétérogène : la croissance prudente du taux d'emploi des immigrés hors UE notée en 2015 n'a pas pu se maintenir l'année suivante (diminution de 42,7 à 41,8%); ce faisant, l'écart par rapport aux Belges et aux citoyens UE s'accroît de nouveau. L'écart d'emploi entre hommes et femmes s'est un peu accru (passant à 9,2 points de pourcentage), tout comme l'écart entre travailleurs peu qualifiés et moyennement qualifiés (22,1 points de pourcentage). Les rares exceptions à cette tendance stagnante sont l'écart salarial - l'écart entre les salaires horaires moyens bruts des hommes et des femmes a continué de se réduire ces dernières années et est actuellement de 6,6% (du salaire horaire brut des hommes) contre 16,7% pour l'UE et l'augmentation progressive du taux d'activité et d'emploi des 55-64 ans.

Telles sont les conclusions que l'on peut tirer de la série de tableaux relatifs aux indicateurs concernant le marché du travail, établis chaque année en tant qu'annexe au Programme national de réforme que chaque État membre de l'UE doit transmettre à la Commission européenne. Ces indicateurs sont développés chaque année par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, en collaboration avec la Direction générale Statistique (Statistics Belgium) du SPF Économie, les Régions et les Communautés. Ces tableaux fournissent une vue d'ensemble complète du marché du travail belge avec, dans la plupart des cas, une ventilation des chiffres en fonction de la Région, ainsi qu'une comparaison avec la moyenne européenne. Cette comparaison est rendue possible car de nombreuses données se basent sur des statistiques harmonisées, de sorte que la comparaison ne subit aucune des déformations que pourrait induire l'usage de définitions différentes.

Emploi et chômage

Bien que le taux de chômage se soit encore réduit en 2016, se fixant à 7,7% - ce qui fait que la Belgique enregistre un meilleur résultat que la moyenne de l'UE (8,4%) - le taux d'emploi, à savoir la part des travailleurs de la population de 20-64 ans reste assez stable. Ce dernier était de 67,7% en 2016 (72,0% en Flandre, 62,6% en Wallonie et 59,8% en Région de Bruxelles-Capitale). L'écart par rapport à l'objectif de 73,2% convenu avec l'Europe pour 2020 et par rapport à la moyenne de 71% des pays de l'UE-28 reste toutefois important. Le nombre d'emplois a connu une hausse substantielle, cette croissance se retrouvant principalement dans les services. Dans les secteurs de l'industrie et de la construction, on a noté une diminution nette. De plus, la population d'âge actif s'est également accrue, ce qui explique la quasi-stagnation du taux d'emploi.

L'évolution du taux d'emploi et du taux de chômage présente toutefois de fortes disparités selon le sexe, l'âge, l'origine ou le niveau de formation. La stagnation du taux d'emploi général depuis 2010 est entièrement due à une baisse assez forte du nombre d'hommes actifs. Ceux-ci ont en effet essuyé une baisse du taux d'emploi de 1,2 points de pourcentage entre 2010 et 2016, alors que les femmes ont connu une hausse de 1,4 points de pourcentage de ce même taux. Cependant, le taux d'emploi des hommes en 2016 (72,3%) reste toujours, largement, supérieur à celui des femmes (63,0%). De même, le taux de chômage est, depuis 2012, plus élevé pour les hommes (7,9% en 2016) que pour les femmes (7,4%). Le risque de pauvreté a augmenté en Belgique entre 2015 et 2016, surtout chez les chômeurs. Mais on retrouve un peu moins de personnes dans les ménages où personne ne travaille.

Après une légère augmentation du taux d'emploi chez les citoyens hors UE dans notre pays en 2015 (pour arriver à 42,7%), ce taux a de nouveau diminué en 2016 à 41,8% (il faut néanmoins préciser que la marge d'erreur pour ce chiffre est plus élevée étant donné que le panel est plus limité, des chiffres plus détaillés sur l'écart entre les personnes d'origine belge et étrangère sont consultables dans le Monitoring socio-économique 2017). Néanmoins, dans notre pays, l'écart de taux d'emploi entre nationaux et citoyens UE (respectivement 69,0% et 67,8%) reste important. L'écart avec les immigrants récents - présents dans notre pays depuis moins de 5 ans - est même encore plus grand : seulement 32,2% des immigrants récents extérieurs à l'UE travaillent contre 69,3% des ressortissants de l'UE. Avec un écart d'emploi de 27,2 points de pourcentage entre les nationaux et les migrants hors UE, la Belgique se situe clairement au-dessus de la moyenne de l'UE (15,2 points de pourcentage). De même, l'écart traditionnel entre les niveaux de formation reste relativement identique.

Pour les travailleurs âgés, c'est-à-dire entre 55 et 64 ans, on note une série d'évolutions positives. Le taux d'emploi s'élevait à 45,4% en 2016, soit 13,6 points de pourcentage de plus qu'il y a dix ans. Mais la moyenne de l'UE-28 a également connu une forte progression au cours de cette période, de 13 points de pourcentage, jusqu'à atteindre 55,2% au total. Le taux d'activité de ce groupe a également augmenté (+1,5 point de pourcentage). Selon les derniers calculs, la durée moyenne de la vie professionnelle reste stable à 32,6 ans.

Formation continue

En matière de formation et compétences, nous voyons quelques évolutions prudemment encourageantes dans les indicateurs. En 2016, un peu plus de personnes ont participé à des formations (7,0% de la population de 25 à 64 ans et 6,8% des actifs), même si on est encore loin de la moyenne européenne. Les femmes suivent plus souvent des formations que les hommes. On note également dans toutes les régions une diminution des jeunes qui quittent prématurément l'école et un peu plus de jeunes qui obtiennent un diplôme supérieur ainsi qu'une diminution du nombre de NEET (personnes de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas et ne sont pas en formation). Enfin, nous voyons, en 2016, une légère augmentation dans les compétences informatiques des 25-54 ans: la proportion de personnes disposant de compétences moyennes à bonnes augmente, tandis que les groupes ne disposant que de compétences réduites, voire d'aucune compétence, sont en diminution. Les compétences internet sont aussi en légère hausse.

Qualité du travail

La série comporte également de nombreux indicateurs sur la qualité du travail. La proportion des travailleurs qui travaillent à temps partiel augmente pour la deuxième année consécutive tant chez les hommes que chez les femmes. La différence entre les sexes reste toutefois énorme : 44,8% des travailleuses travaillent à temps partiel, contre 10,7% des hommes. La proportion de personnes qui travaillent involontairement à temps partiel a diminué l'année dernière (cela concerne 13,5% des hommes travaillant à temps partiel et 7,4% des femmes). Toutefois, le nombre moyen annuel d'heures travaillées par travailleur n'a pas diminué (le nombre d'heures supplémentaires non payées s'est même légèrement accru, même si cela ne concerne qu'un panel très restreint).

En outre, nous constatons que la part du travail temporaire a légèrement augmenté pour la troisième année consécutive en 2016 (à 9,1%). Par rapport aux années précédentes, le travail temporaire se compose plus souvent de travail intérimaire et étudiant. Cependant, 77,6 % des travailleurs engagés sous contrat temporaire déclarent avoir dû signer ce type de contrat contre leur gré. Il y a donc, ici également, un défi à relever en matière d'amélioration de la qualité du travail.

Moins d'accidents du travail, mais davantage d'absences pour maladie

Au cours des 5 dernières années, le nombre d'accidents du travail a systématiquement diminué, pour atteindre 116.447 en 2015. De même, le nombre de personnes qui ont subi une incapacité de travail permanente suite à une maladie professionnelle a diminué entre 2015 et 2016 de 1.407 à 1.117. À cet égard, l'écart entre hommes et femmes est énorme. En 2015, 68 hommes ont eu un accident du travail avec issue fatale, contre 3 femmes. Ces chiffres s'expliquent entre autres par le fait que davantage d'hommes sont occupés dans des secteurs où le risque d'accident du travail mortel est le plus élevé. Ainsi, 12,5 % des hommes travaillent dans le secteur de la construction, tandis qu'à peine 1,3% des femmes sont occupées dans ce secteur. Malheureusement, dans le même temps, le nombre de salariés de plus de 50 ans qui sollicitent une allocation de maladie ou d'invalidité progresse aussi (de 207.670 à 220.412), et la santé des plus de 55 ans s'est également détériorée.

Plus d'infos

Vous pouvez retrouver tous ces indicateurs et bien d'autres encore sur le site web du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (www.emploi.belgique.be - module "Statistiques": [Indicateurs de la Stratégie européenne pour l'emploi](#)).

Personne de contact : Valerie.Burnel@emploi.belgique.be (02/2334684)

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Direction de la communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthoofd Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be